



# Année 2020

Date limite de remise du dossier : 27 septembre 2019

## Subvention municipale de fonctionnement aux associations sportives

- Compétitions sports collectifs
- Compétitions sports individuels
- Sports loisirs

Nom de l'association :

Discipline(s) pratiquée(s) :

Montant de la subvention sollicitée :

€

## Composition du bureau

Fonction	Nom   Prénom	Adresse postale + Email	Téléphone
Président			
Secrétaire			
Trésorier			
Contact avec la mairie			

## Composition de l'association\*

\* document à joindre : document fédéral

Adhérents	Hommes	Femmes	Total
Licenciés <u>uniquement</u> encadrants			
Licenciés compétitions 20 ans et +			
Licenciés compétitions - de 20 ans			
Licenciés loisirs adultes 20 ans et +			
Licenciés loisirs - de 20 ans			
<b>Total des licenciés (encadrants inclus)</b>			

## Compétition | Championnat

**Si votre activité sportive a un championnat par équipe, indiquez le niveau de pratique le plus élevé chez les hommes et chez les femmes pour les saisons suivantes :**

- Un licencié ne peut être compté qu'une seule fois dans une seule catégorie
- Un licencié doit évoluer dans son niveau de compétition depuis au moins 2 ans
- Ne concerne pas le licencié évoluant à un niveau départemental en individuel mais disputant des rencontres en équipe au niveau régional

Licenciés	Catégories	Saison n-2 2017-2018	Saison n-1 2018-2019
Féminins			
Masculins			

Les informations à fournir sont celles de la saison sportive n-1 (2018-2019).



## Mise à disposition permanente de locaux de la collectivité

Adresse	:	Superficie	:	Entretien pris en charge par la collectivité
	⋮		⋮	<input type="checkbox"/>
	⋮		⋮	<input type="checkbox"/>
	⋮		⋮	<input type="checkbox"/>

## Mise à disposition ponctuelle de locaux de la collectivité

Adresse	:	Manifestation	:	Fréquence
	⋮		⋮	
	⋮		⋮	
	⋮		⋮	

## Intervention des services de la collectivité

Sollicitez-vous les services de la collectivité ?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Si oui, à quelles fins ?	Organisation de réceptions	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	Montage/démontage de structures	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	Communication	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	Autre, précisez :			

## Mise à disposition de matériels de la collectivité

Mobilier de bureau	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Véhicules	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Matériel informatique	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Fournitures de bureau	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Autres, précisez :				

# PROJET

Si votre association porte un projet particulier (social, santé, ...), décrivez-le nous en quelques lignes :

# OBSERVATIONS DIVERSES

# DOCUMENTS À JOINDRE

Sans ces renseignements, votre dossier ne pourra être présenté à la Commission des sports.  
Les informations à fournir sont celles de la saison sportive n-1.

## 1. Documents officiels pour la Cour des Comptes (cf. page 7)

## 2. Documents pour étude de dossier de subvention :

- Tableau général des plannings d'entraînements
- Liste des encadrants et copies des diplômes ou attestation de fin de formation
- ANNEXE 1 | Compte de résultat
- ANNEXE 2 | Budget prévisionnel
- Relevé d'Identité Bancaire

Le Président de l'association :

Fait le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Signature

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.*

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION PARTICIPATION CITOYENNE

Nom de l'association :

- Retour du procès verbal de l'assemblée générale
- Retour du rapport d'activité financier
- Retour des documents officiels pour la Cour des Comptes
- Communication/échange avec le service des sports
- Présence Fête du sport ou autre manifestation de la Ville
- Respect des ressources mises à disposition (minibus, salles de sport, clubs house, personnel entretien)

# COUR DES COMPTES



## Service des Sports

Affaire suivie par Mr. Sylvain LE ROUZIC

☎ 02.43.30.21.56

✉ nathalie.houdou@mairie-mayenne.net

N/REF : MA/SLR/NH

OBJET : mise à jour des dossiers

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des informations susceptibles de nous être demandées par la Cour Régionale des Comptes, nous sommes dans l'obligation d'avoir des dossiers complets pour chaque associations.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous faire parvenir à la rentrée les documents nommés ci-dessous :

- l'inscription de votre association au Journal Officiel
- le récépissé de déclaration auprès de la Préfecture
- la composition du Bureau (nom et adresse des membres)
- les différents statuts de votre association
- le procès-verbal de votre dernière assemblée générale

La Mairie doit être informée chaque année de la date de votre assemblée générale et recevoir son procès-verbal.

Tout manquement à ces obligations aura un impact sur le versement des subventions

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel ANGOT,  
Maire de Mayenne.



Hôtel de Ville  
10 rue de Verdun  
CS 60111  
53103 MAYENNE CEDEX

**02 43 30 21 21**

Fax 02 43 30 21 10

monsieurlemaire@mairie-mayenne.net  
www.mairie-mayenne.fr